



Commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (ING2)

9.11.2022

COMPTE RENDU DE MISSION

à la suite de la mission à New York (États-Unis) du 31 octobre
au 3 novembre 2022

Commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus
démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (ING2)

Membres de la mission:

Sandra KALNIETE	(PPE) (chef de la mission)
Pierfrancesco MAJORINO	(S&D, IT)
Nacho SÁNCHEZ AMOR	(S&D, ES)
Sandro GOZI	(Renew, FR)
Markéta GREGOROVÁ	(Verts/ALE, CZ)
Ryszard CZARNECKI	(ECR, PL)
Laura FERRARA	(NI, IT)

Introduction

La commission spéciale ING2 a envoyé une délégation de sept membres auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York du 31 octobre au 3 novembre 2022. La mission a été l'occasion pour les membres de la commission spéciale d'échanger avec des ambassadeurs et des fonctionnaires de l'ONU au sujet des approches possibles pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangère, et d'étudier la possibilité d'élaborer des normes mondiales en la matière. À New York, les députés ont également pu rencontrer des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme, de groupes de réflexion, d'universités et de grandes entreprises technologiques. Ils ont ainsi pu explorer des pistes de coopération multilatérale pour lutter contre la manipulation de l'information.

La visite de la délégation a été très opportune, puisque de récents événements, tels que la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, ont mis en évidence les risques de la mésinformation et de la désinformation pour les processus démocratiques et l'ordre international fondé sur des règles. Dans ce contexte, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a décidé d'intensifier les travaux de l'ONU dans le domaine des médias numériques, y compris en matière de lutte contre la désinformation, notamment contre les théories du complot portant sur la COVID-19. Toutefois, les États membres de l'ONU, y compris ceux qui sont souvent accusés de diffuser de la désinformation, ont également présenté des propositions à l'ONU pour lutter contre la désinformation en ligne. Les réponses de l'ONU face à l'ingérence étrangère et à la désinformation sont donc façonnées non seulement par son secrétaire général, mais aussi par des acteurs qui défendent leurs propres intérêts. Il était donc important que la délégation noue un dialogue avec ses partenaires mondiaux, à la suite des efforts déployés actuellement par les membres de la commission spéciale ING2, dans le cadre d'une coopération multilatérale étroite, afin de mettre au point des outils pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence.

Compte rendu succinct des réunions

La mission a débuté par une séance d'information de la délégation de l'Union auprès des Nations unies, qui a donné un aperçu de ses travaux en matière de lutte contre la désinformation et du rôle qu'elle joue dans le lancement d'initiatives visant à lutter contre l'ingérence étrangère et la désinformation et dans la sensibilisation aux dangers que ces phénomènes représentent.

Réunions avec des ambassadeurs et des fonctionnaires de l'ONU

La délégation a rencontré plusieurs organes (par exemple, le comité de l'information des Nations unies) et services (par exemple, le département des opérations de paix (UNDPO), l'envoyé du secrétaire général pour les technologies, le département de la communication globale (DGC), la division de l'assistance électorale (UNEAD) et la conseillère spéciale du secrétaire général pour la prévention du génocide) de l'ONU et des ambassadeurs des États membres de l'UE et d'autres pays membres de l'ONU, pour discuter de l'approche de l'ONU en matière de lutte contre l'ingérence étrangère et la désinformation.

Jusqu'au début de la pandémie de COVID-19, alors que la désinformation entravait les efforts déployés par les autorités nationales pour lutter fermement contre la pandémie, l'ONU était peu consciente des risques posés par l'ingérence étrangère malveillante et la désinformation, non seulement au sein de l'administration de l'ONU, mais aussi parmi ses différents États membres.

Par conséquent, afin de renforcer la gouvernance de la sphère numérique et de favoriser une meilleure compréhension du problème entre les États membres de l'organisation, le secrétaire général de l'ONU a proposé plusieurs initiatives dans son rapport de septembre 2021 intitulé «Notre programme commun», notamment 1) un «code de conduite mondial» qui promeuve l'intégrité de l'information publique, 2) un «pacte numérique mondial» qui promeuve la sécurité, la transparence et le respect de la vie privée dans la sphère numérique et 3) un «sommet de l'avenir», prévu en septembre 2024.

L'un des organes de l'ONU chargés de lutter contre la désinformation est le comité de l'information des Nations unies. Son rapport de décembre 2021 montre que l'ONU est consciente de cette question et a été largement soutenu par les États membres de l'organisation. L'ONU a un rôle important à jouer pour communiquer avec précision et garantir l'accès du public à l'information. L'approche de l'ONU en matière de lutte contre la désinformation fait intervenir d'autres organismes tels que l'UNDPO. L'idée que des acteurs de la désinformation ciblent les opérations de l'ONU suscite des préoccupations croissantes, car de tels acteurs s'intéressent activement à la possibilité de nuire aux activités de l'ONU. L'Union européenne connaît des problèmes similaires concernant ses missions relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). L'approche de l'ONU en matière de lutte contre ces opérations de désinformation consiste à mettre l'accent sur la communication préventive sur les travaux de l'ONU: il s'agit pour l'ONU d'anticiper la désinformation potentielle, en mettant en garde la population, et d'améliorer sa propre connaissance de la situation sur le terrain. En outre, l'ONU est consciente du problème systémique que représentent les modèles et algorithmes de médias sociaux qui donnent une vitrine aux discours de désinformation. Elle salue donc le travail accompli par l'Union européenne pour rédiger une législation qui s'attaque à ce problème.

Afin de garantir la cohérence et la coordination des politiques numériques dans l'ensemble du système de l'ONU, l'organisation a créé un poste d'envoyé du secrétaire général pour les technologies. Celui-ci cherche à démocratiser les possibilités offertes par les technologies numériques et à promouvoir une utilisation sûre, raisonnable et responsable des technologies dans le monde entier. En collaboration avec le Bureau des droits de l'homme, il soutient aussi les travaux du DGC dans l'élaboration d'un code de conduite mondial à l'horizon 2024, afin de protéger les droits fondamentaux. L'ONU coopère avec des plateformes (grandes et petites) pour atténuer les risques de désinformation et de mésinformation en ligne, en étroite collaboration avec l'Union européenne.

En ce qui concerne la protection des processus électoraux, l'UNEAD n'offre une assistance technique aux États membres de l'ONU que sur leur demande expresse. Elle n'a jamais traité de demande concernant l'ingérence étrangère dans les élections. À la différence de l'Union européenne et des États-Unis, la plupart des pays ne considèrent pas l'ingérence étrangère comme une menace très forte. La désinformation est toutefois un problème croissant, et l'ONU a mis au point des outils pour lutter contre la désinformation en ligne. L'un de ces outils, iVerify, a été mis au point conjointement par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne. Il s'agit d'un ensemble complet de mesures de soutien visant à détecter, à analyser et à combattre la désinformation dans des environnements où la gouvernance est hostile. Le PNUD adopte une approche inclusive de l'utilisation des technologies et vise à doter les pays du savoir-faire et des capacités numériques utiles pour protéger l'intégrité de l'information publique.

En outre, l'ONU est très active dans la lutte contre les risques découlant des discours haineux en ligne, qui sont apparus comme un moyen d'inciter à la violence contre différents groupes sociaux, voire au génocide. Par conséquent, sous la direction de sa conseillère spéciale pour la prévention du génocide, l'ONU s'est concentrée sur la lutte contre les discours haineux en ligne dans différentes langues et différents dialectes locaux. Dans la pratique, il est souvent difficile de mettre au jour les discours de haine, car ils peuvent recourir à des proverbes, à des stéréotypes et à un langage codé. Les discours haineux potentiels peuvent également être compris de différentes manières dans différentes langues. C'est la raison pour laquelle l'ONU collabore étroitement avec les acteurs locaux et les plateformes en ligne et utilise les outils de l'intelligence artificielle (IA) pour repérer ce qui pourrait constituer un discours de haine.

Enfin, les députés ont rencontré un certain nombre d'ambassadeurs auprès de l'ONU issus de différentes régions du monde pour en savoir plus sur leurs approches en matière de lutte contre la désinformation. Les échanges ont montré les différences considérables dans l'approche de cette question entre les différentes régions du monde. Les députés ont pris acte de ce fait et ont dialogué avec les différents ambassadeurs pour trouver des points de convergence.

La délégation de la commission spéciale ING2 a également pris note de certaines tendances inquiétantes au sein de l'ONU. La délégation de l'Union européenne auprès des Nations unies a fait part de ses préoccupations quant aux processus de l'ONU en matière de lutte contre la désinformation. Certaines de ces préoccupations concernent un «groupe d'amis sur la lutte contre la désinformation et pour la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales» dirigé par le Pakistan (au service des intérêts de la Chine) et qui comprend notamment la Russie et la Biélorussie. Ce groupe d'amis influence efficacement les processus de l'ONU, en suggérant des textes qui vont souvent à l'encontre des droits fondamentaux tels que l'Union européenne les envisage. C'est actuellement le cas dans le cadre du processus de l'ONU visant à élaborer une convention mondiale sur la cybercriminalité. En outre, la Chine négocie au nom du G77, groupe de 134 pays en développement, et cherche à promouvoir une appréciation positive des travaux de la Chine, en plaçant toujours l'Union européenne sur la défensive.

Réunions avec la société civile et les organisations de défense des droits de l'homme

Lors de discussions avec des organisations de défense des droits de l'homme telles que Human Rights Watch et Amnesty International, ainsi qu'avec des représentants de l'université de Columbia et de l'International Crisis Group, les députés ont évoqué les processus en cours à l'ONU en vue d'établir des normes mondiales en matière de lutte contre la désinformation, mais ont aussi discuté des moyens de protéger les droits fondamentaux dans les initiatives de l'ONU. La Russie et la Chine tentent activement de saper les processus de l'ONU en utilisant l'organisation comme une tribune pour renforcer leurs propres discours, par exemple au moyen de «réunions informelles du Conseil de sécurité». Les interlocuteurs ont suggéré que l'Union et ses partenaires partageant les mêmes valeurs restent engagés au sein de l'ONU et s'opposent à ces discours chaque fois que cela est possible. En outre, les réunions se sont concentrées sur les moyens possibles de lutter contre l'ingérence étrangère et la désinformation et de rendre les plateformes plus responsables sur ces questions. Les interlocuteurs ont souligné l'importance d'adopter une législation, mais ont fait valoir qu'il fallait une approche transsectorielle et globale qui tienne compte de l'ensemble de la société pour être aussi efficace que possible.

Rencontres avec des représentants des plateformes de réseaux sociaux

Les membres ont rencontré des représentants d'Alphabet (société mère de Google) et de Meta (propriétaire de Facebook, d'Instagram et de WhatsApp) pour évoquer leurs approches dans l'atténuation des risques liés à la désinformation sur leurs plateformes. Les députés ont pris acte des différentes initiatives visant à lutter contre la manipulation de l'information, par exemple la suppression des contenus préjudiciables, le recours à des groupes d'analyse des menaces (comme dans le cas de Mandiant), l'information des utilisateurs sur les dangers de la désinformation grâce à des campagnes de prévention (comme dans le cas de Jigsaw) et la suppression des réseaux qui tentent de manipuler les discours en ligne au moyen d'un «comportement non authentique coordonné», par exemple en utilisant de faux comptes.

Les députés se sont réjouis de ces différentes initiatives, mais ont fait valoir, en désaccord avec les représentants des plateformes, que de nombreux problèmes persistent en raison du modèle économique des plateformes, qui favorise les contenus polémiques et notamment la désinformation. Néanmoins, les représentants des plateformes ont semblé ouverts à l'idée de normes mondiales en matière de désinformation et se sont félicités du renforcement de la coopération entre l'Union européenne et les États-Unis au sein du Conseil du commerce et des technologies.

Conclusions

La délégation ad hoc auprès des Nations unies à New York a été très utile aux travaux de la commission ING2, notamment en vue des recommandations finales qu'elle devra adopter à la fin de son mandat. Elle a eu de précieux échanges avec différents interlocuteurs sur les possibilités d'élaborer des normes mondiales en matière de lutte contre la manipulation de l'information et les ingérences étrangères, en fournissant aux députés des données concrètes à inclure dans le rapport final.

En outre, les députés ont pris note des différentes initiatives de l'ONU visant à lutter contre la désinformation de diverses manières et dans divers domaines. Étant donné que certains processus, tels que le code de conduite mondial, étaient encore dans leur phase initiale, les députés ont proposé d'organiser une réunion de suivi avec le DGC à un stade ultérieur de l'élaboration du code.

Les informations réunies lors de cette mission contribueront à l'élaboration du rapport de la commission INGE 2.



Commission spéciale sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation

Mission de la commission INGE 2

31 octobre - 3 novembre 2022

New York (États-Unis)

PROGRAMME

Lundi 31 octobre 2022

18 heures - 19 heures Réunion préparatoire avec la délégation de l'Union

Mardi 1^{er} novembre 2022

9 heures - 10 heures Allocution de bienvenue et compte rendu de Silvio Gonzato, ambassadeur, chef adjoint de la délégation de l'UE auprès des Nations unies à New York

11 heures - 11 h 40 Réunion avec S. E. Cristian Espinoza Cañizares (Équateur), président du comité d'information des Nations unies sur le dernier rapport sur la désinformation

12 heures - 13 heures Réunion avec Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix, sur l'approche des Nations unies en matière de manipulation de l'information

14 h 30 - 15 h 30 Réunion avec Amandeep Singh Gill (Inde), envoyé du secrétaire général des Nations unies pour les technologies

16 heures - 17 heures Réunion avec Darrin Farrant, chef de bureau faisant fonction, et Charlotte Scaddan, chef du département des médias sociaux des Nations unies, département de la communication globale

18 heures - 20 heures Réception avec les ambassadeurs des 27 États membres de l'Union et des membres européens du Conseil de sécurité

Mercredi 2 novembre 2022

8 heures - 9 heures Réunion avec Karan Bathia, directeur mondial des affaires gouvernementales et de la politique publique à Google, accompagné de Clément Wolf, responsable de l'intégrité de l'information au niveau mondial, et de Yasmin Green, PDG de Jigsaw

9 heures - 10 heures Réunion avec Craig Jenness, directeur de la division de l'assistance électorale des Nations unies (UNEAD)

10 heures - 11 heures Réunion sur la coopération en matière de désinformation avec les ambassadeurs de différentes régions du monde

11 h 30 - 12 h 30 Réunion avec Richard Gowan, directeur des Nations unies à l'International Crisis Group

14 heures - 15 heures Réunion avec Renzo Pomi, représentant d'Amnesty International auprès des Nations unies, et des représentants de Human Rights Watch

15 h 30 - 16 h 30 Réunion avec Alice Wairimu Nderitu, conseillère spéciale du secrétaire général pour la prévention du génocide

16 h 45 - 18 heures Réunion avec Ildze Brands Kehris, secrétaire générale adjointe chargée des droits de l'homme, Bureau des droits de l'homme des Nations unies

Jeudi 3 novembre 2022

9 heures - 10 heures Réunion avec des représentants du Programme des Nations unies pour le développement: Niamh Hanafin, conseillère principale pour l'intégrité de l'information, Dan Malinovich, spécialiste de la politique électorale, Yolanda Ma, chef du Partenariat mondial pour la politique numérique, et Robert Opp, responsable du numérique

10 h 15 - 11 h 15 **Réunion avec Anya Schiffrin, directrice de la technologie, des médias et des communications, et Alexis Wichowski, professeure associée adjointe à l'École des affaires internationales et publiques de l'université de Columbia**

13 h 30 - 15 heures **Rencontre avec des représentants de Meta: Lara Levet, politique de l'UE/désinformation, Lindsay Hundley, responsable de produits, opérations d'influence**